



LE MERCREDI 4 JUILLET 2018

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance extraordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 4 juillet 2018, à 17 h 03, à laquelle sont présents :

Martine Caron
Sylvain Léger

Cécile Gauthier
Sylvain Tremblay

Absences

Éric Antoine
Raymond Ménard

Marc-Olivier Bisson

Les représentants du comité de parents

Daniel Cooke

Andreann Thibert

Sont également présents :

Daniel Bellemare, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Anne-Marie Arcand, commissaire représentant le comité de parents
Jacques D'Août, commissaire
Stéphane Mongeon, commissaire représentant le comité consultatif EHDAA (prend son siège à 20 h 03)
Caroline St-Louis, commissaire
Janie Vallée, commissaire (prend son siège à 20 h 03)

Le vice-président déclare la séance ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 01-CE (2018-2019)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 02-CE (2018-2019)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE le comité exécutif siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 17 h 04.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 03-CE (2018-2019)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE le comité exécutif revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 10.



DOSSIER D'UN MEMBRE DU PERSONNEL CADRE

RÉSOLUTION 04-CE (2018-2019)

Attendu qu'un membre du personnel cadre, l'Association des directions d'établissement d'enseignement de l'Outaouais québécois et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées se sont entendus quant aux modalités d'une entente dans le dossier de cet employé;

Attendu que lesdites modalités conviennent aux trois parties impliquées;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE le vice-président, monsieur Sylvain Tremblay, et le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées l'entente à intervenir avec le membre du personnel cadre concerné et l'Association des directions d'établissement d'enseignement de l'Outaouais québécois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DOSSIER D'UN MEMBRE DU PERSONNEL CADRE

RÉSOLUTION 05-CE (2018-2019)

Attendu qu'une membre du personnel cadre, l'Association des directions d'établissement d'enseignement de l'Outaouais québécois et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées se sont entendus quant aux modalités d'une entente dans le dossier de cette employée;

Attendu que lesdites modalités conviennent aux trois parties impliquées;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Andreann Thibert;

QUE le vice-président, monsieur Sylvain Tremblay, et le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées l'entente à intervenir avec le membre du personnel cadre concerné et l'Association des directions d'établissement d'enseignement de l'Outaouais québécois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 06-CE (2018-2019)

Il est proposé par monsieur le commissaire Daniel Cooke;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 23.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 28 novembre 2018, à 18 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Sylvain Tremblay,
Vice-président du comité exécutif

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général